



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT 3

1 BILAN DE L'ASSOCIATION 4

Les adhérents.....	4
L'équipe des salariés	4
Les instances	5
Les chiffres-clés de l'UDCCAS.....	6

2 LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS 7

Etude alimentaire.....	7
L'insertion professionnelle	7
Accès aux droits	8
Domiciliation.....	8
Travail social, outils et dynamique partenariale.....	9
Logement.....	9
Numérique.....	10
Perspectives 2025.....	10

3 LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE 11

La lutte contre l'isolement.....	11
Adaptation des logements.....	12
FOCUS sur la semaine bleue.....	12
L'accompagnement des établissements et services médico-sociaux.....	13
FOCUS SPDA	14
Perspectives 2025.....	14

4 LES RESSOURCES POUR LES ADHÉRENTS..... 15

Les rencontres en territoires.....	15
Les soutiens et conseils aux adhérents	15
Les formations	15
La communication	15

5 LES PARTENAIRES 16

Le Département du Nord	16
La Métropole Européenne de Lille	17
L'Etat.....	17
L'UNCCAS et les UDCCAS	18

GLOSSAIRE 19

Chers adhérents,

Cette année encore, l'UDCCAS du Nord a mis en œuvre toute l'énergie, la détermination et la bienveillance pour vous accompagner au mieux dans vos missions au quotidien. A travers votre mobilisation constructive et sans faille dans les groupes de travail organisés par notre association, vous contribuez au rayonnement de notre Union Départementale.

En cette année particulière pour l'UDCCAS du Nord, vous avez su rendre à l'équipe le soutien qu'elle vous apporte en représentant avec engagement et pertinence les intérêts de l'ensemble des CCAS et CIAS nordistes. La force du réseau n'est pas qu'une simple addition des membres qui le composent, mais au contraire une multiplication créée par le partage des forces, des idées et des initiatives.

Ensemble, nous avons continué à contribuer à (re)mettre les CCAS sur l'échiquier des politiques publiques et le travail que nous avons mené continue d'être reconnu par l'ensemble des partenaires avec lesquels nous agissons au quotidien.

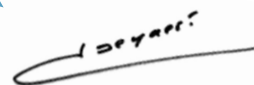
Ainsi, 2024 a été marquée par la signature de conventions avec l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais, les quatre CPAM du Nord et l'UDAF.

Cette année marque une année de transition pour l'UDCCAS du Nord avec le départ de notre responsable, Pauline Durieu que je tenais sincèrement à remercier pour ses années d'engagement auprès de l'UDCCAS du Nord, pour son travail de qualité réalisé à destination de nos adhérents et pour le développement de l'association. Je souhaite à son remplaçant, Jean-Baptiste Meaux une prise de poste toute aussi fructueuse qu'a pu l'être celle de Pauline.

2025 sera une année de défis pour la démocratie et pour la solidarité. Je ne peux que faire le vœu qu'ensemble, nous continuions à œuvrer pour une société plus accessible, plus juste et plus tolérante.

Merci de votre confiance,

Solidairement,



Martial Beyaert

Président



BILAN DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

Au 31 décembre 2024, l'association comptabilise 207 CCAS/CIAS adhérents.

Le réseau représente 80% de la population du Nord, soit plus de 2 millions de nordistes

47% des adhérents représentent des villes de moins de 5 000 habitants.
98% des villes du Nord de plus de 10 000 habitants adhèrent à l'association.

L'équipe



4 salariés travaillent à temps plein à l'UDCCAS du Nord :

- **Pauline Durieu**, Responsable de l'association
- **Louisa Koussa**, Assistante de direction
- **Valérie Staes**, Chargée de mission sur les politiques liées à l'autonomie
- **Jean-Baptiste Meaux**, Chargé de mission sur les politiques liées à la lutte contre les exclusions

L'équipe a suivi deux formations : « établir un budget prévisionnel », « Excel : les fondamentaux ».

L'équipe fut complétée de Madame Dahbya Tafat qui assura la coordination de l'association par intérim pendant le congé parental de Pauline Durieu.

BILAN DE L'ASSOCIATION



L'Assemblée Générale

Plus de 180 participants ont été accueillis à Douai par Frédéric Chereau, Président du CCAS de Douai et Martial Beyaert, Président de l'UDCCAS du Nord, lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 6 juin.

La journée fut l'occasion, pour les adhérents, de rencontrer 16 partenaires et découvrir 7 projets nordistes lors d'un speed-dating.

Cinq ateliers-débats ont également été organisés autour des thèmes suivants :

- De nouvelles formes d'aides alimentaires
- Présentation des outils de l'UDCCAS du Nord sur la domiciliation et temps de co-construction
- Mise en œuvre de la réforme des SAD : état des lieux, un an après la parution du cahier des charges
- La coopération entre CCAS et MNS au quotidien : échanges avec les services du Département
- Comité Local du Travail et du Développement social (CLTSDS) : échange autour du livre blanc du travail social.



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises. A ces occasions, les administrateurs ont échangé sur des thématiques diverses : le SDAASP/FNE, le SPDA, le partenariat CCAS/MNS, les sanctions des allocataires du RSA, le Congrès UNCCAS, le Congrès Carsat « Vivons retraite », les courriers d'interpellation à la Préfecture (titre de séjour), le bilan sur l'AAP numérique, la réorganisation de l'UDCCAS du Nord, etc. En cette année, le CA de l'UDCCAS du Nord a entériné plusieurs nouvelles conventions afin d'ancrer l'activité de l'association dans un réseau partenarial et ce avec : l'ADIL, l'UDAF et la CPAM, sans oublier le renouvellement des conventions avec La Poste et EDF.

BILAN DE L'ASSOCIATION

Chiffres CLÈS 2024

207

Adhérents

4

Salariés

1

Assemblée
Générale,
avec 187
participants

16

Rencontres en
territoires,
avec 138
participants

10

Réunions
thématiques,
avec 253
participants

9

Temps d'échanges
et d'accompagne-
ment, avec 176
participants

5

Formations
UNCCAS,
avec 51
participants

3

Formations dans
le cadre de l'AAP
Numérique, avec
26 participants

11

Lettres
d'informations
mensuelles
envoyées aux
abonnés

47

« Infos hebdos »
envoyées
aux
adhérents

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Etude : l'aide alimentaire portée par les CCAS du Nord

Dans le cadre des préfigurations du déploiement du Pacte des solidarités dans le Nord, l'UDCCAS du Nord a mené [une étude sur l'aide alimentaire](#) portée par les CCAS, avec le soutien de la DDETS. Celle-ci a été réalisée en grande partie par Maude Brasseur, stagiaire en M2 Ville et nouvelles questions sociales et Noémie Rosset, stagiaire en M2 urbanisme et aménagement des territoires, à l'Université de Lille.

Ce travail, restitué le 13 décembre 2024 à l'ENSAM devant 80 personnes, s'articule autour de 3 dimensions :

- Préfigurer un [diagnostic territorial](#) partagé du risque de précarité alimentaire.
- Donner à voir de la réalité humaine, matérielle et financière de l'aide alimentaire portée par les CCAS.
- [Alimenter les réflexions](#) pour offrir une aide alimentaire qui soit la plus adaptée aux besoins et pratiques des ménages recourants.

Cette étude, dont l'ensemble des ressources est accessible en ligne sur le site de l'UDCCAS, sera capitalisée à différents niveaux :

- Possibilité d'actualisation des données d'activité des CCAS dans les prochaines années.
- Mobilisation dans le cadre des travaux régionaux et départementaux de coordination de l'aide alimentaire.
- Partage d'expériences entre CCAS se basant sur des données non publicisées dans l'étude.

En parallèle de ce rapport, l'UDCCAS du Nord a renforcé sa participation dans les instances de coordination de l'aide alimentaire : régionale, départementale, à l'échelle du Bassin Minier et de la Métropole Européenne de Lille.



Insertion professionnelle

2024 a été une année de transition sur la thématique de l'insertion professionnelle au regard des prémices du déploiement de la loi Plein Emploi. A cet effet, l'UDCCAS du Nord a adressé au Département une [contribution au déploiement de la loi Plein emploi, coconstruite avec 11 de ses adhérents](#) lors d'un groupe de travail à Lesquin en octobre.

Par ailleurs, l'UDCCAS a maintenu sa participation aux [rencontres entre l'inter réseau des opérateurs du PDI](#) (FAS, URIOPSS, Fédération des centres sociaux, Coorace, IRIAE) et les [services du Département](#), qui se sont déroulées à 6 reprises. De plus, un travail de [facilitation des liens avec les services du Département](#) et d'accompagnement a été réalisé auprès des [CCAS concernés par l'extension de l'expérimentation](#) sur l'accompagnement rénové des allocataires du RSA.

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Accès aux droits

De manière transversale, sur l'ensemble des sujets sur lesquels elle est amenée à intervenir, l'UDCCAS du Nord a continué à [accompagner les travaux pour l'accès aux droits des nordistes](#) (SPDA, SDAASP, etc.).

L'engagement de l'UDCCAS du Nord sur ce sujet s'est d'autant plus décliné sur le territoire de la MEL, via :

- Une participation active et une mobilisation du réseau dans la démarche de simplification engagée par la direction logement de la MEL, particulièrement à travers le [FALC](#). L'Union Départementale des CCAS du Nord a d'ailleurs présenté ses missions et ses actions relatives à l'accès aux droits lors de la Conférence intercommunale du logement de la MEL du 27 mai 2024.
- Un [accompagnement des CCAS de Lille](#) et de Wattrelos, uniques [lauréats nordistes de l'AMI « Territoires zéro non-recours »](#) à travers : des temps de réflexion partagés, la participation aux diverses instances (COPIL, COTECH) et des actions de conseil relatives au déploiement de certaines des actions portées par ces CCAS.

L'UDCCAS du Nord a également accompagné avec intensité les travaux de [bilan et de réécriture du Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public](#) (SDAASP), à travers différents temps de bilan et la mobilisation de ses adhérents lors des rencontres territoriales. Validé en décembre 2024, le nouveau schéma verra son axe [« accès aux droits » copiloté par l'UDCCAS du Nord et le Département du Nord](#).

La domiciliation

En 2024, l'UDCCAS du Nord a maintenu son partenariat avec la DDETS du Nord sur la domiciliation. [3 sessions de formation prestées par l'UNCCAS](#) (deux sur la domiciliation et une sur le droit des étrangers) sont programmées dans ce cadre. Une seule, ayant réuni 11 participants, a pu se dérouler en 2024, les deux restantes sont programmées au 1er trimestre 2025. De plus, certains axes de travail identifiés avec la DDETS, notamment des sensibilisations territorialisées à destination des élus, ont été reportées d'un commun accord sur l'année 2025.

Par ailleurs, l'UDCCAS du Nord maintient son activité [d'éclairages juridiques et pratiques relatifs à la domiciliation](#), avec plus de 40 sollicitations d'adhérents auxquelles l'association a répondu, en lien avec le service juridique de l'UNCCAS. Un webinaire de [présentation de l'outil gratuit de gestion de la domiciliation, Domifa](#), a également été organisé en octobre, réunissant 25 participants.

Suite à une interpellation du SPIP du Nord, l'UDCCAS du Nord a facilité le lien entre ce service du Ministère de la Justice et ses adhérents, afin de travailler la question de la domiciliation des personnes sous main de justice. En parallèle, l'UDCCAS du Nord a réalisé une [présentation des missions des CCAS et du cadre juridique et pratique de la domiciliation](#) à l'ensemble des assistantes de service social du [SPIP59](#).

Travail social, outils et dynamique partenariale

L'UDCCAS du Nord a renforcé sa présence, bénévole, au sein du [Conseil local du travail social et du développement social](#) (CLTSDS), à travers sa participation aux différents COPIL et aux 3 temps de travail organisés par cette instance. Émanation locale du Haut conseil en travail social et pilotée par le Département du Nord, elle vise à valoriser les métiers du social, accompagner les intervenants sociaux face aux évolutions que rencontrent ces métiers, ainsi qu'à les outiller au quotidien.

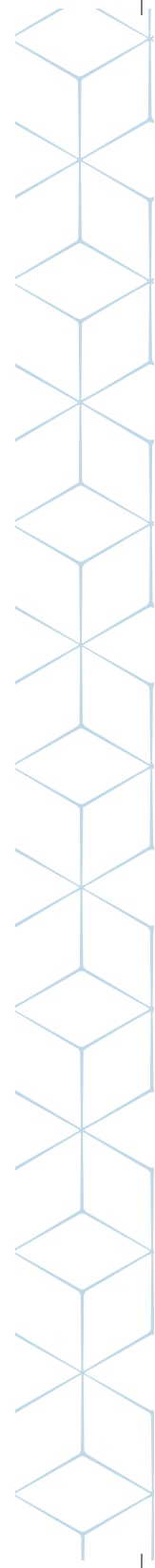
En lien avec la direction territoriale des Flandres du Département du Nord, un temps de [rencontre entre responsables de CCAS et de MNS de l'arrondissement de Dunkerque](#) a été organisé en octobre, réunissant 35 participants dont 20 CCAS. Ces temps ont vocation à faciliter la relation opérationnelle entre CCAS et MNS et seront réitérés en 2025 sur les Flandres, en attente d'un potentiel essaimage auprès des autres arrondissements.

Deux webinaires visant à répondre aux problématiques quotidiennes des CCAS ont été organisés : un temps de [présentation du logiciel métier gratuit « Mon suivi social »](#) ayant réuni 25 participants, ainsi qu'un [temps d'échange avec l'UDAF et l'UNCCAS](#) sur la question des [remplacements au sein du conseil d'administration du CCAS](#) suite à la démission d'un membre et la représentation des associations familiales au sein des CA des CCAS, ayant réuni 18 participants.

En outre, l'UDCCAS du Nord a maintenu sa participation au conseil départemental de l'inclusion financière porté par la Banque de France, aux COPIL du dispositif Soliguide, au COPIL du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. L'UDCCAS du Nord a aussi tenu un stand lors du Congrès de l'association des maires ruraux du Nord et a participé au séminaire sur la précarité énergétique organisé par la commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Logement

Plusieurs dispositifs relatifs au logement dans le Nord ont connu ou préfiguré des évolutions en 2024, comme le [PDALHPD](#) ou le [FSL](#). L'UDCCAS du Nord a accompagné les travaux de [bilan et de réécriture du PDALHPD](#), via une participation aux COPIL du dispositif, une mobilisation de ses adhérents lors des ateliers organisés à l'échelle des arrondissements, ainsi qu'en partageant ses perspectives quant à ce Plan au cabinet mandaté par ses copilotes pour accompagner sa réécriture. Une même logique de participation aux COPIL et COTECH et mobilisation du réseau a été réalisée sur le [FSL](#) : lors des travaux de réflexions autour de la [restructuration du FSL MEL](#) et des [ateliers territoriaux du FSL départemental](#).



LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

L'UDCCAS du Nord s'est particulièrement mobilisée sur les aspects relatifs au logement sur le territoire de la MEL, en participant, en plus du FSL, aux instances du dispositif [Amélio](#), via une présentation des prérogatives des CCAS lors du COFIL de ce dispositif. Un temps de présentation de la [Banque solidaire de l'équipement](#), ayant réuni 8 participants métropolitains s'est également tenu. Plus largement, sur les questions relatives au logement, l'UDCCAS du Nord continue de tisser un réseau partenarial qui se veut adapté aux besoins de ses adhérents.

Le partenariat entre l'UDCCAS du Nord et l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais a connu sa première [déclinaison opérationnelle](#) à travers un temps de présentation des différents services et missions de l'ADIL en octobre, qui a réuni 35 participants. Ce temps généraliste a vocation à se répéter, 3 fois par an, sur des problématiques plus concrètes, comme par exemple l'articulation entre procédure de surendettement et procédure d'expulsion locative.

L'UDCCAS du Nord a également organisé plusieurs temps d'échanges avec ses adhérents lors des réunions territoriales, afin de [préfigurer un partenariat avec l'URH](#) pour faciliter la relation entre CCAS et bailleurs sociaux. Ces travaux ont donné lieu à une dynamique régionale inter-UDCCAS impulsée par l'UDCCAS du Nord, qui verra sa concrétisation en 2025.

Numérique

2024 marque l'année du déploiement et des premiers éléments de bilan de l'AAP numérique lancé en 2023 avec le soutien de la MEL et de la CARSAT. 5 groupes de travail ont été organisés avec les [3 CCAS expérimentateurs du coffre-fort numérique](#), le bilan exhaustif de la démarche est attendu en 2025. Les [3 dernières sessions de formations relatives à l'axe 2](#) se sont déroulées : 16 intervenants sociaux ont été formés par Emmaüs Connect et 10 responsables de CCAS l'ont été par l'UNCCAS. Au total, 34 CCAS ont été lauréats de l'Axe 1 relatif à l'acquisition de matériel, représentant un soutien de 40 801€. Au regard des aléas rencontrés par certains d'entre eux dans le déploiement de leurs projets, l'UDCCAS du Nord a déplacé la date de réception du bilan des actions au 31 décembre 2024.



- ✓ Sensibiliser les élus aux diverses évolutions réglementaires (domiciliation, loi Plein emploi)
- ✓ Faciliter l'articulation entre acteurs sociaux et acteurs du droit
- ✓ Accompagner le déploiement du SDAASP
- ✓ Accompagner le déploiement du nouveau plan départemental de l'insertion
- ✓ Réaliser le bilan exhaustif de l'AAP numérique
- ✓ Accompagner et outiller les CCAS dans la prévention des expulsions locatives
- ✓ Développer de nouveaux outils de lutte contre le non-recours aux droits

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

La lutte contre l'isolement

La rencontre « Lutte contre l'isolement des séniors » a permis au Département de présenter le nouvel appel à projet Phosphor'âge 2025-2026 et de rappeler aux adhérents les différents soutiens départementaux pour prévenir l'isolement des séniors. Les adhérents ont partagé leurs expériences inspirantes développées dans le cadre de la convention Département-Commune-MDPH et dans la précédente édition de l'AAP Phosphor'âge pour inspirer les futurs candidats. 24 CCAS ont été retenus sur ce nouvel AAP.

L'UDCCAS du Nord, co-pilote de la coopération départementale Monalisa du Nord, s'est particulièrement concentrée cette année sur : la préparation du séminaire départemental Monalisa, la sensibilisation des SAD au repérage et à la lutte contre l'isolement, ainsi qu'à l'accompagnement du collectif Monalisa métropole Nord dans l'organisation d'un quatrième temps fort. Globalement la coopération départementale a poursuivi l'appui aux territoires, pour maintenir la dynamique entre les acteurs mobilisés dans la lutte contre l'isolement, en proposant :

- Un parcours de formations gratuites à destination des citoyens, élus et professionnels engagés ou souhaitant s'engager dans des actions de lutte contre l'isolement : 10 formations ont été proposées, 143 personnes y ont participé dont 53 représentants de CCAS.

- Un appui à l'organisation de rencontres territoriales visant à renforcer les coopérations à partir des besoins identifiés lors du séminaire départemental : le collectif Monalisa Métropole Nord (Roubaix-Wattrelos-Wasquehal) a bénéficié d'un soutien dans l'organisation d'une quatrième rencontre thématique sur « lutte contre l'isolement et les enjeux d'habitat ». 50 acteurs y ont participé dont 10 représentants de 4 CCAS. Les collectifs des autres territoires ont poursuivi leurs démarches de coopération avec le soutien des copilotes.

- Une « rencontre virtuelle MONALISA 59 » : 26 participants, dont 5 représentants de CCAS mobilisés dans la lutte contre l'isolement, ont pu prendre connaissance de différents supports (présentation du dispositif chasseurs de solitude, une initiative « d'aller vers » à l'occasion de la distribution des colis de Noël portée par une collaboration CCAS-Centre Sociaux-jeunes et du portail « Envisàge » par le collectif du Cambrésis).

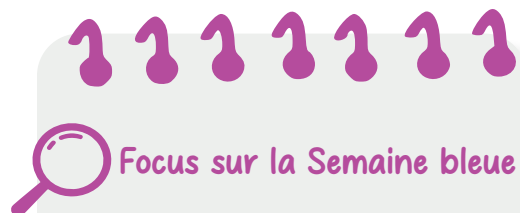
- Des sensibilisations à la lutte contre l'isolement auprès des services d'aide à domicile : 30 représentants de direction de SAD (dont 10 CCAS) retenus dans le cadre de l'AAP dotation qualité ont bénéficié d'une animation « en situation réelle » et de la transmission des outils d'animation utilisés lors de cette intervention, sur une clef USB.

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

- **Séminaire départemental à Mouvaux** : le séminaire a réuni **240 acteurs** (élus, bénévoles, professionnels) engagés dans des actions de lutte contre l'isolement des seniors. La journée a permis de mieux comprendre la démarche MONALISA, d'identifier les actions de la coopération dans le Nord, de valoriser les actions des collectifs locaux pour inspirer les bénévoles et d'échanger autour des pratiques et de nouveaux enjeux lors de 6 ateliers.
- **Une mallette pédagogique** a été conçue, proposant des ressources (supports d'information, fiche d'animation, films, etc.) sur une clef USB, pour outiller les acteurs qui souhaitent organiser un temps fort ou une animation sur la lutte contre l'isolement.

L'adaptation des logements des seniors

Lors d'une visioconférence, SOLIHA a présenté aux **40 adhérents** connectés le **dispositif « ma prime adap't »** et **ses actions « bien vieillir »** (la pièce de théâtre « Mon p'tit nid pour la vie », les ateliers « Bien chez soi », le truck), pouvant être mis en place au sein des CCAS. SOLIHA a pu répondre en direct aux questions des CCAS posées en amont, sur le dispositif « ma prime adap't », donnant lieu à une FAQ.



Focus sur la Semaine bleue

L'UDCCAS du Nord fait partie du Comité départemental de la semaine bleue. A ce titre, elle participe à l'organisation du prix de la Semaine Bleue et au jury de sélection. **L'édition 2024 avait pour thème « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ».**

Vingt-cinq collectivités et organismes ont répondu à ce 37ème appel à projets lancé à cette occasion avec de nombreuses actions originales et inter-générationnelles : **trois CCAS ont eu la chance d'être primés cette année.**

L'accompagnement des établissements et services médico-sociaux

De nombreux adhérents gèrent des établissements et des services médico-sociaux (ESMS). Durant l'année 2024, les ESMS du secteur public ont dû s'adapter à de nouvelles réglementations amenées par la loi « bien vieillir », rejoindre les grappes pour bénéficier de l'accompagnement prévu par le collectif SI-numérique, se mettre en ordre de marche pour se conformer à la réforme des services à domicile et appréhender les premiers effets de la réforme de la tarification des SSIAD. Le tout dans un contexte financier extrêmement contraint, nécessitant le recours aux commissions d'ESMS en difficulté, la réponse aux différents AAP, et une réforme des SAD compliquée à mettre en œuvre.

• LES SAD

Les gestionnaires de SAD ont été accompagnés dans leur transformation et soutenus dans le cadre du virage numérique, de l'AAP dotation qualité et des revalorisations salariales.

Une visioconférence organisée avec le collectif SI-numérique a permis de mieux comprendre l'AAP de l'ARS pour financer les solutions de DUI et la nécessité d'intégrer des grappes pour bénéficier du financement.

Une rencontre avec le service individuel de la CARSAT sur la mise en place du dispositif OSCAR et de la prestation de coordination a favorisé les retours d'expériences des SAD publics auprès de la CARSAT, encouragé les services à réaliser la prestation de coordination et a permis aux SAD d'obtenir des réponses à leurs questions.

L'UDCCAS du Nord a également alerté le Département sur l'erreur de calcul des montants des CTI pour les SAD adhérents : une seconde délibération a ainsi rectifié les montants alloués aux services.

L'association a également contribué, grâce à des échanges préalables avec les adhérents, aux travaux de simplification de l'AMI « dotation qualité » et d'amélioration des critères d'accessibilité aux bonifications horaires pour les SAD publics.

Lors de l'AG de l'UDCCAS du Nord de nombreux adhérents SAD et SSIAD ont pu bénéficier d'un rappel de la réforme des SAD et identifier les différents scénarii de rapprochement des services, lors d'un atelier coanimé par l'UNCCAS et l'UDCCAS du Nord

• LES EHPAD

Les gestionnaires d'EHPAD ont pu se réunir afin de partager leurs enjeux communs : ratios en personnel et organisation du travail, impact des situations d'incapacité des agents sur la situation financière, actualités départementales (taux d'évolution du tarif hébergement, point GIR...), commissions ESMS en difficultés, les retours d'expériences sur les actions mises en place dans le cadre des AAP PAI, QVT, petit équipement, AAP SI numérique, etc.

• LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les gestionnaires de résidences autonomie ont eu l'occasion de se rencontrer pour échanger sur les actions inspirantes développées dans le cadre du forfait autonomie (salle de remise en forme, médiation par le cheval, fête de la musique, salon de coiffure et bien être, actions intergénérationnelles) et des retours d'expériences (exonération taxe foncière, accueil des animaux de compagnie, prestataire laverie, point d'accès au verre, situations complexes et éthiques, évaluation HAS, SI-numérique). L'UDCCAS du Nord a partagé l'actualité juridique portant sur la réglementation relative aux référents sports et aux différentes mesures de la Loi « Bien vieillir », s'appliquant aux Résidences autonomie.

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE



Focus SPDA

Le Département du Nord a été retenu comme Département préfigurateur du cahier des charges du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA).

L'UDCCAS du Nord a été sollicitée pour faire partie du consortium d'acteurs mobilisés dans le SPDA aux côtés des institutions publiques (CARSAT, MSA, DEETS, CPAM, ARS, MDPH, Département, etc.), pour participer aux différentes instances de la gouvernance et animer un groupe de travail (Accueil-Information-Orientation) qui a pour objectif de concevoir un **outil de communication sur les accueils de premiers niveau** (CCAS, relais autonomie) destiné aux « **portes d'entrées** » (lieu où se rendent les personnes non accompagnées par un travailleur social).

Sollicitée également par l'UNCCAS, l'UDCCAS du Nord a apporté une contribution au projet de cahier des charges. Un décret devrait prochainement diffuser le cahier des charges comportant un **socle commun de mission et engagements du SPDA** (une boussole qui fixe par sous thématique **les engagements** pris au titre du SPDA envers les citoyens en termes de services rendu) et un **guide d'appui qui décline les engagements du cahier des charges en activité à réaliser et en attendus en termes de service rendu au public.**



Perspectives 2025

- ✓ Poursuivre l'accompagnement des adhérents dans la mise en œuvre de la réforme des services à domicile, en favorisant le partage d'expériences et le partage de ressources, notamment via la convention passée avec l'UNCCAS
- ✓ Poursuivre les rencontres thématiques entre adhérents et développement de nouveaux partenariats
- ✓ Recueillir les pratiques et besoins des adhérents dans le champ du handicap
- ✓ Poursuivre la mobilisation dans la mise en place du SPDA et animation d'un groupe de travail

LES RESSOURCES POUR LES ADHÉRENTS

Les rencontres en territoires

En 2024, les adhérents ont pu [échanger et partager leurs expériences](#) entre homologues de proximité. Seize rencontres ont ainsi été organisées sur l'ensemble du département (dans l'Avesnois, le Cambrésis, le Douaisis, les Flandres, la MEL, le Valenciennois).

Ce fut l'occasion pour chacun, lors de ces rencontres, de partager ses difficultés, de discuter de projets locaux, de faire état des réalités de terrain et d'échanger sur des pratiques innovantes. Ces rencontres enrichissantes seront renouvelées en 2025.

Les soutiens et conseils aux adhérents

En 2024, les adhérents ont sollicité l'association pour bénéficier de son [éclairage juridique](#) sur de nombreux points (CTI pour les SAD, ABS, Mairie/CCAS, démission d'un membre du C.A, vote du budget, siège vacant au sein du C.A, Plan bleu, etc.).

Suite aux alertes des adhérents, après concertation pluridisciplinaire et inter-institutionnelle, l'UDCCAS du Nord interpelle par courrier les instances concernées (Département, UNCCAS, ARS, Préfecture, etc.). Afin de mieux répondre aux besoins des adhérents, l'association a déployé son partenariat et signé de nouvelles conventions (ADIL, CPAM, UDAF...). Elle a également renouvelé son partenariat avec La Poste et EDF.

Les formations

En 2024, [5 formations UNCCAS](#) ont été proposées aux adhérents et ouvertes aux UDCCAS du Nord, 51 personnes y ont participé. Les thématiques 2024 concernaient : la réforme des SAD, la M57, la M22, la domiciliation, et l'inclusion numérique.

Dans le cadre de l'Appel à projets « Inclusion numérique » proposé par l'UDCCAS du Nord, [2 formations, en collaboration avec Emmaüs connect ont eu lieu](#), auxquelles 20 travailleurs sociaux y ont participé.

La communication

L'UDCCAS du Nord a informé les adhérents par le biais de sa communication. Les adhérents ont pu lire :

- 11 lettres d'informations mensuelles
- 10 pratiques inspirantes
- 18 articles créés
- 47 infos hebdos

LES PARTENAIRES

Le Département du Nord

Depuis la création de l'UDCCAS du Nord en 2002, la relation avec le Conseil Départemental n'a cessé de se développer. Alors que le premier « protocole » voyait le jour en 2003, la dernière convention-cadre pluriannuelle 2023-2028 a été signée le 8 juin 2023.

Elle aborde les enjeux et les objectifs communs, les actions à mettre en place conjointement, pour une action sociale locale forte, un service public de qualité, favorisant l'accès aux droits de tous les nordistes. Localement, l'accord-cadre tend à faciliter les collaborations entre MNS, MNE et CCAS/CIAS, dans une logique de connaissance réciproque de décloisonnement de l'action sociale et d'optimisation des parcours des personnes concernées. Elle illustre de manière concrète les engagements communs pris sur différentes thématiques : l'accès aux droits, le logement, l'insertion, la prévention de la perte d'autonomie, la lutte contre l'isolement des plus démunis, entre autres.

En 2024, l'association a activement contribué au bilan du SDAASP, l'occasion de mieux identifier les besoins des différents territoires du Département du Nord et de préfigurer des actions pour le prochain schéma. L'association a également accompagné le déploiement du SPDA, à travers le copilotage de groupes de travail, ainsi que des contributions fréquentes au Département.

Sur les sujets relatifs à l'autonomie, l'UDCCAS du Nord a continué de partager au Département la réalité des ESMS (SAD, résidences autonomie et EHPAD) portés par ses adhérents, afin que leur spécificité de service publique soit reconnue dans le cadre des évolutions que connaissent ces établissements et services. De plus, l'UDCCAS du Nord a continué à communiquer et inspirer ses adhérents dans le cadre des actions proposées pour la semaine bleue.

La coopération de terrain entre services départementaux et CCAS a été une pierre angulaire de 2024. Sur les territoires des Flandres et du Valenciennois, les directeurs de territoire et des pôles action sociale du Département sont venus à la rencontre des CCAS dans le cadre des réunions territoriales organisées par l'UDCCAS du Nord. Ces temps ont été l'opportunité d'échanger avec les professionnels du Département des réalités rencontrées par les CCAS et de leurs besoins en termes de coopération. Ces rencontres ont donné lieu, sur les Flandres à un temps de travail entre responsables de MNS et de CCAS afin d'optimiser la relation partenariale.

L'Etat

Le partenariat entre l'UDCCAS du Nord et les services de l'Etat s'est articulé autour de deux axes : la domiciliation et l'aide alimentaire. Sur ce premier axe, l'association s'est attelée à partager les actualités du dispositif à ses adhérents (rapport d'activité, guide de la DGCS) et à assurer une formation continue des agents via des sessions de formation financées par la DDETS. L'Assemblée générale de 2024 a également permis à l'UDCCAS du Nord de partager les besoins des CCAS relatifs à la domiciliation.

L'aide alimentaire fut un second point structurant du partenariat entre l'UDCCAS du Nord et les services de l'Etat. Outre une participation sans faille aux instances de coordination régionales, départementales et à l'échelle de la MEL, l'engagement de l'UDCCAS du Nord s'est avant tout caractérisé par la production de l'étude « l'aide alimentaire portée par les CCAS ». Celle-ci permet de partager au plus grand nombre la réalité humaine et financière de l'aide alimentaire portée par les CCAS, afin de faciliter la prise en compte de ces spécificités dans les futures politiques publiques liées à l'alimentation.

La Métropole Européenne de Lille

L'UDCCAS du Nord et la MEL ont maintenu leurs liens dans le cadre de la transition entre la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et le Pacte local des solidarités, dans la continuité de l'étude sur l'accès aux droits sur le territoire de la MEL menée en 2022.

Ainsi, l'UDCCAS du Nord a continué à accompagner et à valoriser les travaux menés par la MEL sur le Facile à lire et à comprendre (FALC). 2024 marque également la finalisation de l'appel à projets « inclusion numérique » lancé en 2023 avec le soutien de la MEL et de la CARSAT.

En parallèle, l'UDCCAS du Nord a contribué, avec ses adhérents, aux travaux de restructuration du FSL de la MEL, tout en maintenant sa participation dans les diverses instances métropolitaines (coordination alimentaire, COPIL Amélio, CIA, permanences socio-juridiques du logement), afin d'assurer une représentation équitable de l'ensemble de ses adhérents métropolitains.



LES PARTENAIRES

L'UNCCAS et les UDCCAS

L'UDCCAS du Nord alerte régulièrement l'UNCCAS des réalités auxquelles sont confrontés les CCAS/CIAS adhérents, de sorte que les sujets, tels que la délégation de pouvoir, la domiciliation, le Vice-Président délégué, la mise en place du CTI pour tous les personnels des SAD et des résidences autonomie, les indus soins de ville et LPP des SSIAD, la problématique de l'application du décret transparence financière pour les résidences autonomie et ses impacts financiers, le regroupement familial, etc., soient portées au plan national (DGCS, CNSA, etc.).

L'association sollicite également l'UNCCAS pour la mise en place de formations de qualité, destinées aux élus et professionnels des CCAS/CIAS du Nord, ou des conseils juridiques pour répondre aux questions touchant la vie des CCAS/CIAS.

La coopération entre UDCCAS, implantées sur l'hexagone, favorise les échanges et le partage d'expériences. Ainsi, nous pouvons inspirer et être inspirés par les bonnes pratiques mises en œuvre sur d'autres territoires et en faire bénéficier les adhérents.

GLOSSAIRE

A	AAP	Appel A Projet
	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
	ARS	Agence Régionale de Santé
C	CAF	Caisse d'Allocations Familiales
	CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
	CDIF	Conseil Départemental de l'Inclusion Financière
	CIA	Conférence Intercommunale des Attributions
	CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
	CNSA	Conseil National de Solidarité pour l'Autonomie
	COPIL	Comité de Pilotage
	COTECH	Comité Technique
D	CTI	Complément de Traitement Indiciaire
	DEETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
	DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
	DUI	Dossier Unique Informatisé
E	ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
	ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
F	FALC	Facile A Lire et à Comprendre
	FAQ	Foire Aux Questions
	FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
	FNE	France Numérique Ensemble
	FSL	Fonds Solidarité Logement
H	HAS	Haute Autorité de Santé
I	IRIAE	Inter Réseau de l'Insertion par l'Activité Economique
L	LPP	Liste des Produits et Prestations
M	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
	MEL	Métropole Européenne de Lille
	MNE	Maison Nord Emploi
	MNS	Maison Nord Solidarité
O	MSA	Mutuelle Sociale Agricole
	ONPE	Observatoire National de la Précarité Energétique
P	OR2S	Observatoire Régional de la Santé et du Social
	PAP	Projet d'Accueil Personnalisé
	PAI	Plan d'Aide à l'Investissement
	PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
Q	PDI	Programme Départemental d'Insertion
	QVT	Qualité de Vie au Travail
R	RSA	Revenu de Solidarité Active
	SAD	Service d'Aide à Domicile
S	SDAHGV	Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage
	SDAASP	Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
	SPDA	Service Public Départemental de l'Autonomie
	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
U	UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
	URH	Union Régionale de l'Habitat
	URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux



19 boulevard Papin
59800 LILLE
09.81.75.80.30
www.udccas59.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

